



*LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$ TOTALISANT
UNE SOMME SUPÉRIEURE À 25 000 \$*

Liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant, lorsque la somme de ces contrats est supérieure à 25 000 \$ les municipalités ont l'obligation de publier, sur leur site internet et au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$

➤ **Excavation Montauban Inc.**

Contrat de déneigement 180 278,25 \$

➤ **M.R.C. de Portneuf**

Quote-part 2017 84 713,66 \$

➤ **Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf**

Quote-part 2017 114 000,39 \$

➤ **Transport Alain Carrier**

Divers contrats 34 909,98 \$ \$